Spécial Messagerie 09 ~ 06 *Décembre 2006*

Les Brèves du SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

8 décembre 2006

Projet Ambition 2012
Délocalisations…

Nous vous joignons 2 articles du journal Les Échos du 5 décembre 2006.

L'un intitulé « Délocalisations : Henri de Castries veut apaiser les tensions chez AXA », l'autre « Un choc démographique qui affectera toutes les familles de métiers » comme l'indique l'Observatoire des métiers de l'assurance.

Nous vous laissons le soin de forger votre opinion après lecture.

Pour nous il est grand temps que la grande famille des salariés se mobilise pour mettre un coup d'arrêt à toute cette casse.

Nota : les 2 fichiers au format image JPG sont à imprimer pour pouvoir les lire plus facilement. Si vous avez quelques problèmes, envoyez nous un courriel, nous pourrons vous les faire parvenir au forma PDF qui est hélas plus lourd en nombre d'octets.

SYNPA-FO@ifrance.com

Nota : la publicité ci-dessous est liée au programme utilisé

Les Echos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE
05/12/06
P. 36
Finance

ASSURANCE

Devant le comité européen de groupe, le président d'AXA a concédé que le projet de délocalisation de 1.500 emplois au Maroc avait pu être mal compris. Il dit en prendre sa part de responsabilité.

Délocalisations : Henri de Castries veut apaiser les tensions chez AXA

L'heure est à l'apaisement chez AXA. En fin de semaine dernière, Henri de Castries, le président du directoire, s'est exprimé pour la première fois devant des représentants des salariés sur le projet d'AXA France de délocaliser 1.500 emplois au Maroc au cours des six prochaines années. Avec la volonté de ramener tout le monde autour de la table. Devant le comité européen de groupe, qui réunit tous les six mois les représentants du personnel des principales sociétés d'AXA en Europe, Henri de Castries a concédé que ce projet avait pu être mal compris, et affirmé qu'il en prenait sa part de responsabilité.

Cette prise de parole intervient au moment où les fils du dialogue semblent rompus entre la direction d'AXA France et ses instances syndicales (« Les Echos » du 17 novembre). Afin d'étudier notamment l'hypothèse d'un projet d'entreprise sans délocalisations, l'intersyndicale a sollicité une expertise dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines. Près de la moitié des salariés d'AXA France ont par ailleurs signé une pétition demandant le retrait du projet de délocalisation. La direction estime de son côté qu'après sept comités centraux d'entreprise pour près de quarante heures de débats sur le sujet, les salariés ont été suffisamment informés. Elle se dit prête à mettre en œuvre son plan sans avis formel du CCE. Une impasse qui pourrait trouver son épilogue en justice.

« Lacunes et maladresses »

Les partenaires sociaux d'AXA France voient aujourd'hui dans les propos d'Henri de Castries un signe d'ouverture. *« La direction reconnaît désormais quelques lacunes et maladresses dans la façon de présenter ce projet qui ont crispé les salariés,* note Daniel Vaulot, le secrétaire (CFDT) du comité européen de groupe. *C'est une ouverture pour que la procédure de consultation des salariés aille jusqu'à son terme, et ce dans de bonnes conditions. »* Du côté de la compagnie, on souhaite faire œuvre de davantage de pédagogie. *« Il y a une préoccupation légitime des représentants du personnel,* concède Claire Dorland-Clauzel, directrice de la communication d'AXA. *Nous devons continuer à faire passer le message qu'il y a un véritable projet de croissance derrière, avec des créations nettes d'emplois en France d'ici à 2012. »* L'assureur a d'ailleurs commencé à publier quelques encarts publicitaires dans la presse, dans lesquels il annonce qu'AXA France va embaucher 10.000 personnes au cours des prochaines années (chiffre qui inclut les agents généraux du groupe et leurs salariés).

François Pierson, le président d'AXA France, a par ailleurs rappelé lors d'une récente rencontre avec des salariés à Lyon qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois ni de fermetures de sites. En coulisse, la direction des ressources humaines essaie enfin de reprendre langue avec les organisations syndicales. Autant de gestes qui témoignent d'une volonté d'apaisement. Pour autant, AXA ne cède rien sur le fond. Il dit tirer un bilan positif des délocalisations en Inde, en Lettonie et au Maroc décidées pour ses filiales britanniques, australiennes, japonaises, allemandes ou pour sa filiale française Direct Assurance. Mais il ne tient pas à se faire déborder sur ce sujet sensible médiatiquement et politiquement. *« AXA ne peut pas se permettre un conflit social majeur avec ses syndicats,* estime un bon connaisseur du groupe. *Il lui faut trouver un compromis satisfaisant et représenter son projet autrement. »* D'autant que le dossier a valeur de test pour l'ensemble du secteur.

GUILLAUME MAUJEAN

Bloomberg

Henri de Castries.

« Les premiers à prendre ce virage »

« Les délocalisations sont un des moyens de réduire nos coûts de fabrication, d'améliorer nos produits et l'efficacité de nos réseaux dans les pays développés. Quand on sait comment évolue le monde, il vaut mieux être les premiers à prendre ce virage. »
Henri de Castries, « Les Echos », 11 septembre 2006.

« La question n'est pas celle de savoir si nous sommes concurrencés sur les fonctions ou les emplois peu qualifiés. (…) La problématique est de tirer les conséquences de la baisse du coût du travail qualifié partout, sauf dans un certain nombre de pays de la "vieille Europe" continentale. »
Entretien à la revue « Défense », juillet-août 2006.

« La délocalisation peut détruire ou conduire à ne pas remplacer certains emplois en Europe, mais cela permet aussi d'en sauver bien davantage (…). On ne peut d'un côté défendre le développement durable et de l'autre dénier aux pays moins avancés le droit de se développer eux-mêmes. »
« Les Echos », 21 novembre 2003.

Tous droits réservés – Les Echos – 2006

INTERVIEW

GÉRARD LOBJEOIS SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DE L'ASSURANCE

« Un choc démographique qui affectera toutes les familles de métiers »

Comment vont évoluer les effectifs dans l'assurance au cours des prochaines années ?

Sur les 139.200 salariés des entreprises d'assurance en France (FFSA et Gema), 39.000 atteindront l'âge de la retraite d'ici à 2015. Il y aura notamment des pics de départs en 2013 et en 2014. C'est un choc démographique qui affectera toutes les familles de métiers, avec des conséquences importantes en termes de renouvellements d'effectifs. On va vers une hausse qualitative des emplois, notamment par un accroissement d'environ 11 % du nombre de cadres.

D'un autre côté, nous estimons, toutes choses égales par ailleurs, qu'un tiers des emplois non cadres ne devraient pas être remplacés compte tenu des gains de productivité entraînés par les rationalisations, les nouvelles organisations industrielles et les innovations technologiques. Cela concerne surtout les emplois administratifs et les activités de back-office de gestion des contrats et de sinistres.

Comment ces métiers vont-ils se transformer ?

C'est une quasi-certitude, les métiers d'aujourd'hui ne seront pas les métiers de demain. Dans ceux de la gestion de sinistres par exemple, pour lesquels on requerrait surtout jusqu'ici des compétences techniques ou juridiques, on va demander davantage de qualité relationnelle, d'autonomie, d'initiative et de réactivité face aux clients. La communication sera presque aussi importante que l'indemnisation financière du sinistre. On va vers une « commercialisation » des fonctions administratives sous la pression de l'environnement commercial et concurrentiel.

Quelles seront les conséquences en termes de localisation des activités ?

C'est une question complexe. La seule certitude, c'est que cette évolution démographique va amener les entreprises du secteur à engager la réflexion. Un employé va s'en aller, est-ce que je le remplace, où et dans quel métier ? La dichotomie entre activités à faible ou forte valeur ajoutée sera un élément déterminant dans l'organisation et la localisation des activités. Ces décisions relèvent de choix stratégiques, et seront certainement totalement différentes d'un assureur à l'autre. Car les économies de coût ne sont pas les seules variables. Il faut aussi réfléchir aux aspects de proximité avec le client, aux réalités commerciales et aux problèmes d'image. Ce sera à chaque entreprise de les mesurer.

PROPOS RECUEILLIS PAR G. M.

Journal Les Échos 5/12/2006